

**Le Conseil municipal de ST-SYLVESTRE-PRAGOULIN
s'est réuni en session ordinaire, à la Maison du Peuple
le 8 AVRIL 2010**

PRESENTS : JOURDAN C., COURTADON J., FINCK M., MANILLERE B., BECOUSE G., BRUN J.B., DRAVERS D., GUY C., LAPLACE R., MARIDET A., POTIGNAT J, ROUMIER S.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2009

Madame le Maire présente les comptes administratifs et les comptes de gestion de l'année 2009 :

RECETTES		DEPENSES	
FONCTIONNEMENT			
ATTENUATION DE CHARGE	32 728,06	CHARGES A CARACTERE GENERAL	196129,58
PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE & VENTES DIV	41 983,26	CHARGES DE PERSONNEL	308 836,77
IMPOTS ET TAXES	358 236,02	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 405,00
DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	245 828,48	AUTRES CHARGES DE GEST.COURANTE	80 529,34
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	36 071,84	INTERETS EMPRUNTS	10 042,80
PRODUITS FINANCIERS	8,10		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	34 802,50		
TOTAL	749 658,26	TOTAL	598 943,49

Excédent section de fonctionnement : 150 714,77 €

INVESTISSEMENT			
Amortissements des frais d'études	3 405,00	DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE	115 133,38
F.C.T.V.A. (remboursement TVA 2009 travaux Maison du Peuple°	136 076,00	REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNTS	56 846,59
T.L.E.	10 566,00	LICENCES LOGICIELS	2 790,03
EXCEDENT FONCT.CAPITAL.	157 437,42	AMENAGEMENT AIRE DE JEUX	17 372,86
subv°CG enfouissement réseaux Graviers Pifonnette	12 211,50	ACQUISIT MATERIEL & MOBILIER	1 106,00
Sbv°CG PLAN AMENAGEMENT DE BOURG	11 114,00	AMENAGEMENT TENNIS-AIRE DE JEUX	1 076,40
		BATIMENTS PUBLICS (fenêtres auberge, toiture école, Foyer sports,...)	3 138,78
		VOIRIE COMMUNALE (La Pifonnette Les Graviers)	9 122,82
		Aménagement du bourg	21 651,15
TOTAL	330 809,92	TOTAL	228 238,01

Excédent section d'investissement : 102 571,91 €

total des recettes	1 080 468,18	total des dépenses	827 181,50
Restes à réaliser : 40 865		Restes à réaliser : 120 475	

ASSAINISSEMENT :

RECETTES		DEPENSES	
INVESTISSEMENT			
EXCEDENT 2008	48 753,76	Amortissement	4 683,00
amortissement	15 591,00	remboursement capital emprunt	1 796,62
TOTAL	64 344,76	TOTAL	6 479,62

Excédent section de investissement : 57 865,14 €

FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
EXCEDENT 2008	19 440,01		
surtaxe (0€60 le m3)	24 949,54	Amortissement	15 591,00
amortissement	4 683,00	intérêts emprunts	42,87
TOTAL	49 072,55	TOTAL	15 633,87

Excédent section de fonctionnement : 33 438,68 €

USINE RELAIS :

RECETTES		DEPENSES	
INVESTISSEMENT			
		Déficit	28 966,49
excédent fct capital	27 556,67	remboursement capital	28 779,56
TOTAL	27 556,67	TOTAL	57 746,05
Déficit section de investissement : 30 189,38 €			
FONCTIONNEMENT			
RECETTES		DEPENSES	
loyer	32 603,64	intérêts emprunts	3 824,08
taxe foncière	7 444,00	taxe foncière	7 444,00
TOTAL	40 047,64	TOTAL	11 268,08
Excédent section de fonctionnement : 28 779,56 €			

Les comptes administratifs sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

Suite à la lecture des comptes administratifs, le conseil municipal déclare que les comptes de gestion n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

BUDGETS 2010 :

Les taxes communales pour 2010 :

T H : 7,74 %

F B : 13,52 %

F N B : 57,22 %

Le budget primitif communal a été approuvé à l'unanimité et s'équilibre à :

RECETTES		DEPENSES	
FONCTIONNEMENT			
remboursements arrêts maladies	25 000	CHARGES A CARACTERE GENERAL (eau, électricité, fournitures,...)	261 400
village vacances + cimetière + cantine + garderie...	44 530	charges de personnel	325 450
impôts et taxes	367 368	virement en investissement	161 887
dotations Etat ou département	2492789	Amortissements	3 405
loyers et charges	34 300	autres charges (indemnités, collège, CCAS, Assoc ⁹)	99 559
Excédent fonctionnement 2009	150 714	intérêts des emprunts	20 000
TOTAL	871 701	TOTAL	871 701
INVESTISSEMENT			
Excédent investissement 2009	102 571	remboursement capital emprunt	58 183
virement section fonctionnement	161 887	achats logiciels	2 800
amortissement	3 405	matériel	27 600
TVA + taxe permis construire+ excédent fonctionnement	23 630	voirie (Les Graviers, La Pifonnette)	144 290
subventions voirie + FIC	26 956	Aménagement sportif	115 000
emprunt éventuel	159 034	bâtiments publics	40 000
Restes à réaliser	40 865	Restes à réaliser	120475
Opération patrimoniale (éclairage bourg)	53 761	Opération patrimoniale (éclairage bourg)	53 761
TOTAL	562 109	TOTAL	562109

Ce budget prévoit des travaux conditionnés par les aides du Conseil Général.
En cas de non obtention de subventions, certains travaux seront reportés.

De même pour les budgets :

Assainissement :

RECETTES		DEPENSES	
INVESTISSEMENT			
report 2009	57 865	Amortissement	4 683
virement de la sect. fonction.	48 530	Prévision Maîtrise œuvre station	117 303
amortissement	15 591		
TOTAL	121 986	TOTAL	121 986
FONCTIONNEMENT			
report 2009	33 438	virement en investissement	48 530
surtaxe (0€65 le m3)	26 000	Amortissement	15 591
amortissement	4 683		
TOTAL	64 121	TOTAL	64 121

Usine-Relais

RECETTES		DEPENSES	
INVESTISSEMENT			
virement de la sect. fonction.	31 468	Déficit	30 190
excédent fct capital	28 779	remboursement capital	30 057
TOTAL	60 247	TOTAL	60 247
FONCTIONNEMENT			
		virement en investissement	31 468
loyer	32 605	intérêts emprunts	2 547
taxe foncière	8 910	taxe foncière	7 500
TOTAL	41 515	TOTAL	41 515

Suite à la lecture du budget primitif de la Commune 2010 et des budgets annexes 2010 et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les budgets présentés.

- Présentation du Dossier de Consultation :

Madame le Maire présente le dossier de consultation d'entreprises concernant les travaux de voirie à exécuter sur le chemin de la Pifonnette. La remise des offres par les entreprises est à déposer en mairie avant le 29 avril 2010 - 12 H 00.

- Renouvellement Contrat Aidé :

Madame le Maire propose de renouveler, dans le cadre des contrats d'accompagnement à l'emploi, le contrat de Mademoiselle Angélique DOS SANTOS BARBOSA à compter du 12 Mai 2010 pour une durée d'un an, selon les modalités en vigueur avec une prise en charge à 90 % du salaire brut par l'Etat.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de Mademoiselle Angélique DOS SANTOS BARBOSA, dans le cadre des contrats d'accompagnement à l'emploi, à compter du 12 Mai 2010 jusqu'au 11 Mai 2011 pour 35 heures par semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H 00.